

Derrière le flou féerique (« Le songe d'une nuit d'été », T.N.M. 1989)

Michelle Allen

Number 56, September 1990

Traduction théâtrale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/227ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Cahiers de théâtre Jeu

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Allen, M. (1990). Derrière le flou féerique (« Le songe d'une nuit d'été », T.N.M. 1989). *Jeu*, (56), 78–79.

derrière le flou féérique

(«le songe d'une nuit d'été», t.n.m. 1989)

On ne relit pas une traduction écrite il y a trois ans, impunément.

C'est un choc.

D'abord, il y a une foule de choses qu'aujourd'hui j'écrirais différemment. Ensuite, il y a un bon nombre de problèmes, insolubles à l'époque, qui trouvent presque miraculeusement leur solution. Heureusement que j'ai retrouvé, intacts, le plaisir et l'émerveillement que certains passages m'avaient donnés... autrefois!

Mais le recul a du bon. En me replongeant dans le texte original, la traduction de François-Victor Hugo et la mienne, j'ai retrouvé avec émotion le «fil rouge» que j'avais suivi à l'époque sans être capable de le nommer.



Le Songe d'une nuit d'été,
mis en scène par Robert
Lepage au Théâtre du
Nouveau Monde en 1988.
Photo : Robert
Etcheverry.

Bien avant la psychanalyse, *le Songe d'une nuit d'été* trace un itinéraire dans l'inconscient. Et mon travail a été de dévoiler, chaque fois que c'était possible, l'irrationnel de cet univers.

Certaines décisions se sont imposées d'emblée. La première concerne le choix de la forme. J'ai respecté le vers shakespearien. Sans aller jusqu'à compter le nombre de syllabes, j'ai gardé en vers français tous les passages versifiés en anglais, c'est-à-dire ceux de la cour, des amoureux et des fées. J'ai également choisi de respecter la structure de la phrase anglaise aussi souvent que possible, c'est-à-dire de maintenir l'ordre des groupes sémantiques et de limiter les transferts de contenu d'un vers à l'autre, dans la mesure où cela n'entravait pas la clarté du sens.

Plusieurs passages rimés dans le texte de Shakespeare le sont aussi dans ma traduction. Cela s'est également imposé. Comme si le rythme et le chant du vers anglais m'amenaient à la même nécessité, dans ces moments où la tension dramatique ou le contenu lyrique impose une autre respiration. Par contre, je n'ai jamais torturé le français pour trouver la rime à tout prix.

Durant tout le travail, j'ai eu une obsession : être claire et crue. Le lyrisme du *Songe...* va de soi. Mais la poésie et le «flou féérique» ne sont là que pour masquer le vrai propos de la pièce, qui est celui de la tyrannie — ou caprice comme Shakespeare préfère l'appeler — de l'inconscient — que Shakespeare associe à l'imagination. L'inconscient, comme on le sait, met en scène l'apparent désordre des sens et de l'esprit pour imposer sa cohérence souterraine. C'est pourquoi j'ai constamment privilégié ce qui donnait au texte un ancrage solide dans la terre et dans la chair. Et j'ai cherché avec attention à ne jamais rationaliser la violence totalement «a-morale» de la pulsion, comme dans le passage où Hélène se compare à un chien. Partout j'ai pris le parti de l'impudeur et j'ai laissé affleurer la sexualité latente dans le texte anglais.

C'est dans une atmosphère de clair-obscur que je me suis laissée guider par cette phrase clé du *Songe...* :

What night rule now about this haunted grove?

que j'ai traduite par :

Comment règne la nuit dans cette forêt enchantée?

Le règne de la nuit, c'est celui des ténèbres et de la lune.

Il n'y a pas d'autre manière de rendre justice à l'acteur qui tient le premier rôle dans le *Songe...* : l'inconscient.

michelle allen